

# Valorisation des déchets : production d'électricité, ex-PIC

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 29 juin 2018

Mise à jour de la donnée le 3 octobre 2018

L'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers peut être valorisée par les Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) qui peuvent à la fois produire de l'électricité et de la chaleur. Par convention (UE), la moitié de l'énergie finale produite par l'incinération d'ordures ménagères est considérée d'origine renouvelable (biomasse des papiers, cartons, bois, fruits, légumes...). Les chiffres présentés ici constituent le bilan de la production électrique en ex-Picardie.

Afficher la suite

Valorisation des déchets : production d'électricité, ex-PIC

Pour l'année 2010, la production totale d'électricité provenant de la valorisation des déchets s'élève à 85,2 MW.

fiche Valorisation des déchets : production d'électricité, ex-PIC

**Poids (127,28 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

[Télécharger](#)

## Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

Communale

- Unité :

GWh

- Type d'indicateur :

Descriptif

- Méthode de récolte de la donnée :

Calcul

- Fiabilité :

C1

- Disponibilité :

N+2

- Fréquence de mise à jour :

Tous les 2 ans

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)